

surtout que nous tentons maintenant de diversifier l'économie de l'ouest du Canada?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a fait une remarque très pertinente sur l'importance de remplacer la taxe de vente actuelle par la nouvelle taxe proposée. Selon une opinion largement répandue, la taxe actuelle est une mauvaise mesure fiscale préjudiciable à l'industrie. Il est vrai, comme l'a fait remarquer le député, qu'elle a des effets regrettables dans l'ouest du Canada et dans sa propre circonscription d'Elk Island.

Ce que la nouvelle taxe fait notamment, c'est enlever toute forme de taxe sur les stocks une fois qu'elle est versée au Trésor, permettant ainsi aux marchands de détenir leurs stocks sans se préoccuper de la taxe de vente. Voilà qui diffère de la taxe actuelle qui doit être versée immédiatement par chaque compagnie et qui est reportée à toutes les étapes jusqu'à la vente finale du produit. Il s'agit donc d'une nette amélioration sur le plan administratif.

* * *

LE CHÔMAGE

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi. Ma circonscription se trouve dans la zone qui a le taux de chômage le plus élevé au Canada; elle est située au Nord et les gens y vivent de la pêche.

Selon les réponses qu'elle a données au député du Labrador, j'en déduis que la ministre de l'Emploi n'a pas compris les questions qu'il lui a posées ou, ce qui est plus inquiétant, qu'elle a compris mais qu'elle a quand même choisi de lui donner ce genre de réponse.

Je m'adresse à la ministre au nom des citoyens du nord de Terre-Neuve et des régions rurales de cette province, qui ont connu trois années consécutives de pêche désastreuse. Le ministère des Pêches, ainsi que beaucoup de députés qui représentent des circonscriptions de pêche partout au Canada atlantique, peuvent confirmer cette affirmation.

La ministre se rend-elle compte que les règles d'admissibilité du programme d'intervention spécial cette année excluent les pêcheurs qui ont connu deux années désastreuses consécutives? Cela revient à dire aux pêcheurs

que s'ils ont deux mauvaises saisons de suite, à cause de circonstances naturelles indépendantes de leur volonté, le gouvernement du Canada ne les considère plus comme des pêcheurs. On leur dit de vendre leur bateau, de détruire leurs engins de pêche, de dépendre de l'aide sociale ou de participer à un programme de réinstallation qui les oblige d'aller ailleurs au pays. Pour l'amour de Dieu, la ministre examinera-t-elle ce programme et aidera-t-elle les gens à garder leur mode de vie traditionnel?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, si le député avait lu l'annonce, il aurait vu que nous avons annoncé des critères d'admissibilité précis. Ces critères ont pour but de venir en aide aux véritables travailleurs de l'industrie de la pêche. Ceux qui ne sont pas admissibles à ces prestations spéciales mais qui peuvent prouver leur lien à l'industrie pourront demander à faire réexaminer leur dossier. Nous faisons tout notre possible pour faire preuve de souplesse à l'égard de ceux qui dépendent de l'industrie de la pêche.

M. Tobin: Monsieur le Président, c'est précisément le point où je voulais en venir. Un agriculteur cesse-t-il d'être agriculteur parce qu'il a deux mauvaises récoltes de suite pour des raisons qui échappent à sa volonté? Non! Le gouvernement du Canada lui vient en aide, comme il se doit, et nous nous en réjouissons. Nous demandons qu'on accorde la même chance aux pêcheurs.

Selon les règles actuelles du ministère, un pêcheur qui a deux années désastreuses de suite n'est plus considéré comme un pêcheur et est inadmissible. Je dis que si vous ne changez pas ces règles, vous obligerez des milliers de pêcheurs à quitter les régions rurales du Canada.

M. le Président: C'est une affirmation plutôt qu'une question. La ministre voudra peut-être répondre.

Mme McDougall: Monsieur le Président, nous sommes toujours restés en communication avec les représentants de l'industrie de pêche et les pêcheurs de Terre-Neuve. Nous venons à leur aide chaque année de besoin spécial et nous continuerons à le faire. A mon avis, ce n'est pas en criant à la Chambre qu'on les aide!

• (1500)

M. le Président: Les députés de Brant et de Gloucester auront droit chacun à une seule question.